

REVEL Dialogue



N° 86 Mai 2011

Prochain numéro

Date limite de dépôt
des articles : **19 sept 2011**

Sortie prévue le : **7 octobre 2011**

Revel Dialogue N° 86

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillot.

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Henri Pierre Chapuis, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci d'utiliser le modèle MS Word disponible à la rubrique Revel Dialogue du site Web et de nous le transmettre par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

<u>INFO SERVICES</u>	2
<u>EDITO</u>	3
<u>LE MOT DU MAIRE</u>	3
<u>LA VIE MUNICIPALE</u>	4
<u>CR DES CONSEILS MUNICIPAUX</u>	12
<u>SERVICE ANIMATION JEUNES</u>	15
<u>LA VIE DES ASSOCIATIONS</u>	17
<u>LA VIE REVELOISE</u>	25
<u>PETITES ANNONCES</u>	31

Assistantes Maternelles Agréées

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Nicole, les Jacquets
BLACHON Nadine, Les Faures
BCEUF Isabelle Charrières neuves
COLLADO Fernande, Le Sauzet
CORDIER Cécile, Les Jacquets
CUROT Isabelle, Les Guimets
DAVID Danièle, Le Mont
GAYET Francine, Corps d'Uriage
GEROMIN Caroline, Le Sauzet
GIRONA Yolande, Le Mont
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
MARCOZ Jacqueline, le Sauzet
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
ODEZENNE Valériane, Chantorelle St Jean
PLANET Evelyne, Les Roussets
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet
STALEY Françoise, Les Izards Corps d'Uriage
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

Info Services

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09
Fax : 04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com
Ouvert au public :
Lun de 13h30 à 17h00
Mar de 14h00 à 19h00
Vend de 14h00 à 18h00
Sam de 08h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après midi sur RDV entre 14h et 18h 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
services-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

ComCom du GRESIVAUDAN

Tel : 04 76 08 04 57
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10 h à 12 h,
Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel,

vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle
téléphonique : 0 810 668 284
Urgence Électricité :
0 810 333 438

Recensement Militaire

Tous les jeunes, le mois suivant leurs 16 ans, doivent venir en mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille, afin d'effectuer leur recensement militaire.

Collectes Ordures Ménagères

04 76 08 03 03 - 04 38 72 94 30
Tournées estivales :
☑ Poubelle bleue (tri) :
Jeudi de 4h à 11h.
☑ Autre poubelle : Lundi de 4h à 11h.

Gros Objets 2011

21 juin - 26 juillet - 13 septembre et 18 octobre

Ouverture déchetteries

CROLLES et St ISMIER du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45.

St Martin d'Uriage :
Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00 (18h30 l'été).

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur

www.revel-belledonne.com

Le mot du maire

Comme la vie d'un village, rythmée par les saisons et son calendrier de manifestations, l'activité d'un Conseil Municipal est chaque année ponctuée par l'élaboration de son budget.

Devant un désengagement notable de l'Etat, qui plus est amplifié par la crise économique, l'élaboration du budget pour notre commune devient un exercice plus difficile. Néanmoins, je reste confiant car les projets portés et votés par l'équipe permettront de poursuivre l'aménagement d'un cadre de vie de qualité.

Certaines réalisations telles que la bibliothèque ou la réfection de la cabane du berger de la Pra sont facilement identifiables. D'autres travaux et particulièrement ceux concernant le réseau d'eau potable sont moins visibles mais néanmoins prioritaires et exigent des financements importants. Cette année est prévue la rénovation du tronçon entre Freydières et Les Molettes. Pour permettre aux services techniques de travailler en sécurité et en toutes saisons nous avons décidé de changer notre camion dont le coût d'entretien augmente régulièrement.

Je veux saluer ce travail collectif de la part de l'équipe municipale qui est pour moi le fruit d'une réelle cohésion.

Si certaines de nos actions sont portées par une volonté de politique communale, nous sommes aussi le relais de l'Etat par la mise en œuvre de certaines réglementations. Cette année, nous avons commencé à travailler sur la mise en place du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Je sais que la mise en œuvre de cet outil demandera un effort important pour la municipalité et pour les foyers concernés. Mais c'est sans doute le prix à payer pour préserver la qualité de notre ressource en eau.

Je reste persuadé que de vivre à Revel est agréable. Pour autant, nous constatons une répétition d'actes d'incivilité autour de l'Espace Guimet. Les échanges et la prévention sont une réponse indispensable. J'ai demandé également l'intervention de la gendarmerie pour stopper ces comportements inacceptables.

La vie de notre village ne se résume pas uniquement à sa vie interne aussi riche soit elle avec ses hauts et ses bas. A l'échelle de Belledonne, le projet du Parc Naturel Régional chemine. Je suis fortement engagé dans cette démarche vitale pour la reconnaissance nationale de notre territoire. J'aurai l'occasion de vous en reparler.

Bernard Michon



La vie municipale

Dégradations et incivilités à Revel

Nous tenons à vous informer et à vous alerter sur ce qui se passe le week-end et certains soirs de la semaine sur l'Espace Guimet.

Nous retrouvons régulièrement des bouteilles d'alcool vides, des restes de jus de fruits, des gobelets en plastique près du nouveau bâtiment de la maison Guimet. De plus, des dégradations ont lieu régulièrement. Les dernières en date (week-end du 2/3 avril) : coffret de secours extérieur cassé, extincteur vidé et jeté dans la grange derrière le cabinet médical, serrure du rideau métallique endommagée par des morceaux de bois, bouteilles d'alcool cassées, débris divers.

Pour ce qui concerne les granges, maintes fois nous avons essayé de fermer les accès par des planches vissées ou du grillage mais à chaque fois, ils vandalisent ces installations et réussissent à rentrer.

En plus des réparations des dégradations (supportées par tous les revélois), nous craignons fortement que les granges partent un jour en fumée et que les bâtiments adjacents (dont la maison Guimet et le cabinet médical) soient touchés.

A chaque fois que nous voyons des enfants ou des adolescents dans ce secteur nous essayons de les sensibiliser.

Nous vous demandons votre aide dans nos démarches auprès des jeunes en parlant autour de vous de tous ces problèmes (dégradations des bâtiments et alcoolisation des jeunes) et en sensibilisant vos propres enfants et leurs copains.

Nous avons demandé aussi l'intervention de la gendarmerie qui interviendra régulièrement dans ce secteur.

L'équipe municipale

Travaux

Maison Guimet

Suite au sinistre de décembre dernier dont nous vous avons parlé dans le précédent RD, l'expertise a confirmé la rupture d'une pièce

métallique de l'arrivée d'eau due au gel. Les travaux de réfection seront réalisés lors des vacances de Printemps. La totalité des coûts afférents sera pris en charge par notre assurance.

En parallèle, nous avons mandaté l'expert juridique de notre assurance pour étudier la possibilité de déposer un recours suite à tous les dysfonctionnements et malfaçons constatés.

Parking, voirie et terrain de jeux

Les travaux du parking et de la voirie sont aujourd'hui terminés. Nous vous rappelons que la route du Sauzet est en sens unique dans le sens de la montée depuis la salle de l'Oursière tout comme elle l'était avant les travaux.

En ce qui concerne le stationnement au cœur du village, nous savons bien que les habitudes sont parfois difficiles à modifier mais pour le confort de tous les revélois, nous vous invitons à utiliser le parking, d'autant que le cheminement piéton est aujourd'hui terminé et d'éviter le stationnement dans la cour devant le cabinet médical.

Par ailleurs, l'engazonnement du terrain de jeu a été réalisé et il ne manque qu'un peu de pluie pour qu'il soit rapidement utilisable. Le réaménagement d'une aire de jeux, améliorée grâce au budget voté dernièrement, sera prochainement réalisé près de la grange Freydane et de la Maison Guimet.

Chalet de La Pra

Comme nous vous l'annoncions précédemment, les travaux du chalet de La Pra pour les bergers devraient être réalisés cet été. Une consultation est en cours et le marché sera alloué prochainement. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 67% par l'Europe, le Conseil Général et la Fédération des alpages de l'Isère.

Bibliothèque

L'appel d'offres concernant le chantier de réaménagement de l'ancienne cantine est en cours et les travaux sont prévus cet été.

Cependant, nous sommes toujours en attente d'une réponse positive du Conseil Général en ce qui concerne les subventions.

Cimetière

Différents travaux seront réalisés cette année :

- Réfection de la dalle du bâtiment de l'entrée, de l'ossuaire, travaux paysagés (plantations, treille) et pose de bancs.
- Affichage des règlements et signalétique.
- Achat d'un columbarium pour répondre à l'attente de la population.

Quel camion pour la commune ?

Notre vénérable camion déneigeur est à bout de souffle... Il nous faut le changer. Un véhicule neuf de ce type, c'est un investissement de plus de 150 000 euros pour le budget de la commune.

Ci-dessous les caractéristiques du véhicule idéal, au cas où un Revelois aurait une piste pour un véhicule d'occasion de ce type, fiable et en très bon état :

- 🚛 camion 4x4 avec blocage du différentiel,
- 🚛 gabarit adapté à nos routes type Unimog avec largeur faible (2.15 m),
- 🚛 benne vidable en tri benne et portant 5 à 6t
- 🚛 plaque Setra à l'avant permettant de monter une lame pour le déneigement,
- 🚛 prise de force avant et arrière permettant le montage d'une épareuse,
- 🚛 attelage lourd pour une remorque et la saleuse tractée.

Pour toute proposition me contacter (hpc@skpad.org).

Pour le Conseil Municipal : HP Chapuis

Urbanisme

Permis de Construire

- 🏠 CUROT Philippe, Les Guimets, Abri de stationnement du camping-car accordé
- 🏠 POTIER Cathy et ROSSI Raphaël, La Bourgeat, extension de la maison existante accordée
- 🏠 SID Djida, Les contamines, maison individuelle accordée
- 🏠 BLANC et DURAND, Charrières Neuves, Travaux et modifications diverses accordés

- 🏠 BENOIT de COIGNAC, extension de la maison existante accordée

Déclaration Préalable

- 🏠 DAVID Marcel, Le Mont, détachement d'un lot de terrain à bâtir accordé
- 🏠 BOYER-ZENTILIN Gaston, Le Bourg, Terrasse dans toiture accordée
- 🏠 FLANDIN Thierry, Les Geymonds, Garage accordé
- 🏠 KNIBBE Christophe, Les Granges de Freydières, remplacement des fenêtres et de la porte accordé
- 🏠 COMINA Yves, Le chenevas, réfection de la toiture à l'identique accordée
- 🏠 BOYER-ZENTILIN Gaston, Le Bourg, Ajout de fenêtres de toit accordé

Certificats d'Urbanisme

- 🏠 Me BOULLE Franck, La Bourgeat
- 🏠 SCP ESCALLIER, Les Molettes
- 🏠 ROUX Fernand, Les Eaux
- 🏠 DEROUET Christelle et SID Mehdi, Les Molettes
- 🏠 SCIAUD Jacques, Les Jacquets
- 🏠 SCP ESCALLIER, Le Soubon
- 🏠 SCP ESCALLIER, Charrières Neuves
- 🏠 SCP ESCALLIER, Freydières
- 🏠 SCP ESCALLIER, Les Geymonds

Un atelier d'étude

Habiter la montagne au XXIème Siècle

La Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM), en association les CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Isère, de la Haute-Savoie et de la Savoie, organise un colloque sur le thème « Habiter la montagne au XXIème siècle ». Les CAUE ont fait le choix d'organiser des ateliers prospectifs sur la période de « l'après-pétrole » en montagne.

Ces ateliers ancrés sur des sites réels (Revel, Arvillard et Chamonix) ont pour objectif d'alimenter le débat sur la vie en montagne, en prenant en compte la raréfaction des ressources fossiles, le réchauffement climatique ou encore la lutte contre l'étalement urbain qui posent aujourd'hui la question du développement de ces territoires.

Le CAUE de l'Isère travaille en équipe avec les étudiants architectes de l'ENSAG (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble) et les étudiants ingénieurs de l'ENSE3 (Ecole d'Ingénieurs pour l'énergie, l'eau et l'environnement), assistés d'experts, sur le site de Revel.

La commune de Revel s'est en effet portée volontaire pour accueillir cet atelier d'étude expérimental. Ainsi, depuis janvier dernier, les étudiants architectes et ingénieurs, au titre d'une collaboration innovante, analysent et interrogent les problématiques et enjeux de la commune, dans le but d'élaborer des scénarios prospectifs et des propositions d'aménagement pour Revel à l'horizon 2040.

Certains revelois ont été interviewés par les étudiants, afin de leur faire part de leurs expériences et de leur vécu en tant qu'habitant de la commune. Le CAUE de l'Isère, ainsi que les étudiants les remercient pour leur coopération et leur accueil chaleureux.



Début juin 2011, date à laquelle l'atelier touchera à sa fin, les différents travaux seront présentés par les étudiants, et accessibles publiquement.

Julie Fontana, coordinatrice CAUE
Contact mail : julie.fontana@caue-isere.org

Eau - Assainissement

Le tronçon Freydières - Les Molettes

Comme vous le savez, notre réseau d'eau potable est vieillissant. Sur un total de 21 kms il nous reste encore à ce jour environ 13 kms de canalisations en amiante ciment âgées d'une quarantaine d'années.

Chaque année nous nous efforçons d'en refaire une partie, ceci dans les limites budgétaires bien entendu et les tronçons les plus sensibles ont la priorité. Après Les Faures / Les Guimets, les Roussets puis celui de la route du Sauzet, c'est maintenant au tour de la jonction entre le captage de Freydières et le réservoir des Molettes.

La canalisation reliant notre captage de Freydières au réservoir des Molettes est une partie très importante de notre réseau. En effet, c'est elle qui alimente une grande partie des revelois ainsi que les habitants de St Jean. Nous avons subi 6 fuites ces dernières années, heureusement dans des endroits accessibles, ce qui n'est pas le cas de la totalité de son tracé en pleine forêt.

Le maître d'œuvre a été choisi après consultation. Le projet a été élaboré en collaboration avec les élus et les services techniques. Les consultations pour la réalisation des travaux sont actuellement en cours, les plis seront ouverts le 10 mai. Ce chantier se déroulera entre juin et août de cette année, afin d'être opérationnel bien avant l'hiver et ses premières gelées.

Nous espérons vous présenter des photos dans le prochain Revel dialogue.

Pour la commission eau, Patrick

Le SPANC ou comment respecter au mieux notre environnement.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la loi sur l'Eau de 1992 a imposé aux collectivités de conduire un certain nombre de contrôles sur les installations d'assainissement autonome. Les objectifs sont de prévenir tout risque sanitaire, mais aussi de limiter l'impact environnemental et ainsi participer à l'effort national de protection de la ressource en eau : "L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général." Article 1 de la loi sur l'eau du 03/01/1992. Des textes plus récents (nouvelle loi sur l'eau de décembre 2006, arrêté du 22 juin 2007, arrêtés du 07 septembre 2009, loi Grenelle 2 de juillet 2010) sont intégrés dans cette réglementation déjà ancienne et ont entraîné de nombreuses modifications.

Les eaux usées pour satisfaire nos besoins domestiques, agricoles, ou autres ne peuvent être rejetées dans le milieu naturel sans avoir été collectées et épurées. C'est là le rôle de l'assainissement. Si l'assainissement collectif constitue la solution la plus efficace et la plus fiable pour des zones d'habitat dense, il n'est pas justifié pour des raisons économiques dans des zones d'habitat diffus.

La loi du 3 janvier 1992 confie aux communes une double compétence pour gérer l'assainissement non collectif lorsque celui-ci se justifie :

- La mise en place d'un zonage d'assainissement des eaux usées. Il a défini en 2006 pour Revel et validé par une enquête publique.
- Le contrôle des installations d'assainissement pour garantir leur qualité.

Il est donc de notre devoir de mettre en place dans les mois qui viennent un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Son rôle est de vérifier le bon état des installations existantes et d'étudier l'assainissement lors des constructions.

La première étape que nous avons engagée en ce début d'année a consisté à établir un état des lieux quantitatif des installations soumises à un SPANC. Sur 570 foyers que compte notre village, 370 ne sont pas raccordés au « tout à l'égout ».

Pour la mise en place du SPANC sur notre commune, trois solutions sont possibles:

- délégation totale du service
- délégation du contrôle des installations uniquement
- gestion complète par la mairie.

Pour nous aider dans notre choix, nous travaillerons en lien avec le Conseil Général et avec d'autres collectivités ayant déjà mis en place un SPANC.

Concrètement, tous les assainissements non collectifs devront être contrôlés avant le 31.12.2012. Les vérifications portent sur :

- Le bon état des ouvrages, la ventilation et leur accessibilité
- Le bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration

- L'accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse
- La réalisation périodique des vidanges, à cet effet, l'utilisateur présentera le bon de vidange remis par le vidangeur. Le cas échéant, l'entretien des dispositifs de dégraissage.

Le coût de ce contrôle sera supporté par les propriétaires. En cas de non conformité, ils auront quatre ans pour remettre aux normes leur installation.

Si la mise en place d'un SPANC peut représenter une contrainte, c'est aussi une opportunité d'améliorer la qualité de l'eau et plus généralement de notre environnement.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ce dossier via le Revel Dialogue. Une réunion d'information publique est d'ores et déjà prévue à l'automne.

Pour la commission eau, Coralie et Thierry

Plus d'info <http://www.spanc.info/>

Plan Communal de Sauvegarde

La législation oblige les communes à établir d'ici fin 2012 un PCS ou Plan Communal de Sauvegarde dont l'objectif est de préparer préventivement les acteurs à la gestion de risques naturels, risques sanitaires ou risques technologique.

Dans ce cadre il est nécessaire de recenser les personnes vulnérables comme les personnes âgées avec difficultés, les personnes ayant des maladies invalidantes et les personnes sous dialyse ou sous assistance respiratoire afin de pouvoir les secourir en cas de problèmes du type : catastrophe naturelle, incident météorologique grave, pollution, coupure d'eau potable de longue durée ou coupure des voies d'accès.

Nous invitons les personnes dites « vulnérables » à se faire connaître en mairie afin de nous permettre de cibler les mesures à prendre en cas de sinistre.

Budget 2011

Les comptes 2010

Pour une commune comme Revel, le budget est séparé en trois parties:

- Le budget *eau & assainissement* est séparé du budget principal pour mieux identifier les recettes et les dépenses,
- Le budget du *CCAS* (Centre Communal d'Actions Sociales) qui, même s'il est subventionné en grande partie par la commune, est un budget géré par le CCAS de manière autonome,
- Le budget *communal* qui regroupe l'ensemble des autres dépenses pour la commune.

Chaque budget a une partie fonctionnement pour les recettes et dépenses courantes et un budget d'investissement pour les dépenses d'équipement qui durent sur plusieurs années. Les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer, c'est une obligation légale.

Comptes communaux 2010

Avant de parler du budget 2011, regardons un peu les comptes 2010.

Pour la commune, le budget primitif 2010 prévoyait des dépenses et recettes de fonctionnement à hauteur de 1 081 387 €, soit 1 081 k€ (1 k€=1 000 €).

Les dépenses ont été maîtrisées pour rester autour de 1091 k€, en incluant une écriture comptable exceptionnelle de 120 k€ associée à la vente d'un terrain (transfert de la recette associée en investissement).

- (1) 97 k€ de moins sur les charge générales,
- (2) 7 k€ sur les charges de personnel,
- (3) 5 k€ sur les autres charges.

Les recettes ont été elles supérieures au budget à 1 209 k€, notamment du fait de la vente d'un terrain (120 k€).

En net, le budget de fonctionnement de la commune a dégagé en 2010 un excédent de 117 405 €. En 2010, nous avons pris la décision

de reporter 102 161 € de l'excédent de fonctionnement de 2009 sur le budget de fonctionnement de 2010. Cela donne donc un excédent total disponible de 219 566 € (219 k€) auquel s'ajoute le virement à la fonction d'investissement de 120 k€.

Il a été décidé en Conseil Municipal d'affecter 122 946 € pour l'investissement 2011 et 96 619 € pour le budget de fonctionnement de 2011.

Sur le budget d'investissement de 2010, nous avons un budget de dépense d'investissement de 1 078 071 € et en recettes/subventions 485 182 €. Nous avons un 'Restes à Réaliser' en dépenses de 430 630 € et en recettes (subventions) de 330 159 €.

Dans les 'Restes à Réaliser' qui sont reportés en 2011, nous pouvons souligner entre autre :

- 206 k€ pour travaux sur voies communales;
- 54 k€ pour travaux sur la nouvelle bibliothèque;
- 51 k€ de travaux sur le chalet de La Pra;
- 45 k€ de reste de travaux sur la Maison Guimet (Espace Enfance);
- 36 k€ de travaux sur les routes forestières de la Dhuy et de Mont-Morel / Pont Rajat.

Comptes eau & assainissement

De même, regardons les comptes 2010 pour l'eau et l'assainissement. Pour un budget voté de 285 k€, les dépenses de fonctionnement ont été de 223 k€ (manquent toutefois 52 k€ de jeu d'écriture sur la section d'investissement) et les recettes de 309 k€ soit un excédent de fonctionnement de 86 k€.

Les dépenses d'investissement ont été elles de 123 k€ pour des recettes de 178 k€ soit un excédent d'investissement de 55 k€ auquel s'ajoutent l'excédent de fonctionnement (86 k€; le Conseil Municipal ayant décidé d'allouer l'ensemble de l'excédent de fonctionnement à l'investissement sur 2011) et de report des années antérieures en investissement (34k€) mais auquel s'enlève le « Reste à Réaliser » de

2010 de 140 k€ (essentiellement pour Freydières/les Molettes).

En prenant en compte le virement en investissement du budget de fonctionnement de 2011, les amortissements et les remboursements en capital des emprunts sur cette année, il reste un peu plus de 77 k€ d'investissement sur l'année 2011: un surpresseur STEP est prévu en achat (15 k€) et le reste (62 k€) est provisionné pour un investissement futur plus important.

Budget communal 2011

Le budget de fonctionnement communal pour 2011 s'élève à 1 085 660 € (1 086 k€).

Dépenses Fonctionnement	Budget 2010	Budget 2011
Frais généraux	362 141 €	432 458 €
Frais de personnel	404 090 €	513 424 €
Autres charges	238 612 €	216 524 €
Charges financières, exceptionnelles et opération d'ordre	22 144 €	23 254 €
TOTAL	1 081 387 €	1 085 660 €

Recettes Fonctionnement	Budget 2009	Budget 2010
Produits Services	58 303 €	65 202 €
Impôts / Taxes	517 710 €	555 014 €
Dotations et Participations	383 313 €	424 473 €
Autres produits	19 900 €	44 352 €
Produits financiers ou exceptionnels	-	0 €
SOUS-TOTAL	979 226 €	1 089 041 €
Résultat reporté	102 161 €	96 619 €
TOTAL	1 081 387 €	1 185 660 €

L'équipe du Conseil Municipal a décidé de maintenir en 2011 les taux d'imposition sous sa responsabilité au niveau de 2010 (et donc de 2009). Les impôts locaux seront donc constants en 2011 à valeur locative constante. Bien que soumis à des dépenses croissantes notamment pour l'entretien des routes (murs qui tombent

par exemple) ou des réseaux d'eau (budget eau & assainissement), le Conseil Municipal n'a pas souhaité pénaliser les habitants de Revel.



Les taux pour 2010 sont donc:

- Taxe Habitation: 11.38%
- Taxe Foncier Bâti: 21.01%
- Taxe Foncier Non Bâti: 63.45%

Parmi les dépenses, il est à souligner que le budget communal subventionne le budget eau & assainissement pour le remboursement de sa dette (54 700 €). Comme depuis 2009, le conseil a décidé d'abonder de 50 000 € cette subvention pour un montant total de 104 700 €.

La subvention pour les actions du CCAS est de 18 000€.

En investissement, le budget 2011 ajoute au « Reste à Réaliser » (100 k€ de dépenses nettes) le remboursement du capital de l'emprunt de 40 k€ et en recette un remboursement de TVA de 150k€ auquel s'ajoute une taxe locale d'équipement de 19 k€. Avec le report des années antérieures et l'excédent de 2010, les investissements possibles en 2011 s'élèvent à 450 k€.

Le Conseil Municipal a prévu, en plus du reste à réaliser précédemment listé, au budget 2011 les investissements suivants (liste non exhaustive, seuls les grands travaux sont listés):

- budget prévisionnel pour achat d'un camion pour les Services Techniques: 150 k€
- cheminement piéton: 140 k€ (106 k€ de subvention)
- achat de terrain: 55 k€
- travaux aux chalet de La Pra: 53 k€

- travaux pour la future bibliothèque: 44 k€ (subvention de 23 k€)
- colombarium au cimetière: 10 k€
- aménagement extérieur espace Guimet: 7 k€

Ce budget d'investissement communal inclut entre autre des travaux importants sur les voies communales, le renouvellement du camion des Services Techniques, l'aménagement (travaux et mobilier) de l'ancienne cantine en nouvelle bibliothèque et la suite des travaux pour le cheminement piéton dans le village.

Budget Eau & Assainissement

Le budget de fonctionnement pour l'eau et l'assainissement en 2012 s'élève à 292 127 €:

Dépenses Fonctionnement	Budget 2010	Budget 2011
Frais généraux	74 837 €	73 950 €
Frais de personnel	38 000 €	39 500 €
Autres charges	2 734 €	500 €
Charges financières ou exceptionnelles	46 500 €	43 800 €
Dépenses d'ordre	138 904 €	134 377 €
TOTAL	300 975 €	292 127 €

Recettes Fonctionnement	Budget 2010	Budget 2011
Produits Services	156 670 €	147 709,00 €
Subventions	6 985 €	7 785,00 €
Subvention Communale	104 700 €	104 700 €
Opération d'ordre	32 620 €	31 933,00 €
TOTAL	300 975 €	292 127,00 €



Conclusions

Les dépenses des budgets communal & eau/assainissement sont à 1% des budgets primitifs ce qui est un signe d'un assez bon contrôle des dépenses et d'une bonne compréhension des dépenses. Les recettes sont elles plus incertaines mais continuent à être plus élevées que les budgets.

Nous avons toutefois le besoin d'une analyse sur une plus longue durée de nos dépenses et recettes, de notre capacité d'autofinancement et de notre endettement pour mieux appréhender l'avenir financier de notre commune.

Une demande d'aide a été faite à la trésorerie sans résultat. Il va donc falloir prendre nos calembrettes et nos comptes administratifs de ces dernières années pour faire l'analyse nous mêmes. L'objectif est de nous comparer avec des communes semblables ou proches de Revel et d'avoir une meilleure idée de notre capacité d'investissement future.

Olivier Thizy

Budget du CCAS de Revel

Le budget du CCAS sera de 25 000 € en 2011. Il est financé principalement par le budget communal. Organisme de droit privé, le CCAS peut également recevoir des dons qui aident au financement de ses actions.

Les enfants et les jeunes

Les chèques ados : en 2010 le CCAS de Revel a financé pour 2 240 € de chèques ados (5% de plus que l'année 2009) : chaque année, les jeunes de 12 à 18 ans peuvent bénéficier de 3 chèques de 10€ ou d'un chèque de 30€ pour financer des activités sportives ou culturelles.

Coups de pouce « vacances autonomes » : des coups de pouce sont aussi attribués selon les dossiers présentés en commission animation. Pour l'été 2011 vous pouvez déposer les dossiers auprès du service animation jusqu'au 20 juin.

Aide au transport pour les étudiants : 120 € ont été versés en 2010 pour l'aide à des jeunes de 18 à 23 ans, dont le quotient familial est inférieur à 1280 €.

3 400 repas ont été subventionnés par le CCAS de Revel pour les enfants auprès du Restaurant

Scolaire. L'aide s'élevé à plus de 4 300 €. Ramené par repas, l'aide CCAS représente 3€80 pour les familles ayant un quotient familial entre 0 et 411 €, et 0€40 pour les familles ayant un quotient entre 1046 et 1200 €. Le prix d'un repas est de 5€30 plein tarif.

2 600 € ont été versés pour la participation des enfants aux activités du ROC, ROC VTT, de l'AFR, du centre de loisir communal, des sorties de classe, de la garderie péri scolaire, aide à la petite enfance, en fonction du quotient familial des familles.

Les personnes âgées

Le CCAS aide à l'élaboration et vérifie les dossiers de demande d'aide d'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**. Il est chargé d'envoyer ces dossiers au Conseil Général de l'Isère.

Des dossiers de **demande d'hébergement** en centre de long séjour sont disponibles en mairie (MAPAD de Frogès, centre de long séjour Philibert à St Martin d'Hères).

Le CCAS vous aide également dans vos démarches de demande de service de **Téléalarme**. Une aide financière est également versée la première année si vous ne bénéficiez pas de l'APA.

2 500 € ont été versés en 2010 au titre de l'**exonération de l'abonnement de l'eau** pour les personnes âgées de plus de 65 ans qui ne sont pas imposables.

Une participation financière est versée chaque année par le CCAS pour un **voyage de groupe** organisé par le Club du Perlet.

Le CCAS a organisé depuis début 2009 le **portage des repas à domicile**. Les personnes de plus de 70 ans et non imposables bénéficient de 1,25 € d'aide par repas. Les demandes de portage de repas et d'aide sont à faire en mairie, qui transmet au prestataire de service. 1 300 € ont été budgétisés en 2011 pour cette aide.

Le CCAS a signé une convention avec l'association Transgrésivaudan pour du **transport à la demande des personnes de plus de 70 ans** ayant des problèmes de déplacement. Le jeudi matin un minibus vient sur la commune et emmène les personnes intéressées jusqu'au marché de Domène. Le Club du Perlet aide les personnes à accéder au minibus. Prendre contact avec la mairie pour vous inscrire.

Pour Noël les personnes de plus de 70 ans ont le choix entre **un abonnement à une revue ou un colis**.

Depuis cette année le choix des revues est à faire parmi les titres suivants : Notre Temps, Automobile Magazine, Saveurs, Sciences et Vie, Détours en France, Mon jardin ma maison, Les dossiers de l'actualité, le Chasseur français. 34 personnes se sont abonnées à une revue.

En 2010, **66 colis de Noël** ont été livrés aux personnes âgées de la commune.

Le CCAS invite les personnes âgées de la commune à partager **une galette des rois**.

Aide aux familles ou personnes en difficulté

Le CCAS aide également les familles pour des **aides d'urgence ponctuelles**. Un lien est fait avec l'assistant social de secteur.

Les demandes de **dossier d'aide sociale** auprès du Conseil Général sont également disponibles en mairie.

La maison du Conseil Général est joignable au : 04.56.58.16.00

Pour financer toutes ces actions le CCAS est financé par une subvention de la commune. En 2011, 18 000 € seront versés au CCAS.

Mireille BERTHUIIN

Enlèvement d'épaves (voitures et cyclomoteurs)

La Communauté de Communes organise du **14 juin au 8 juillet** une collecte des épaves sur tout le territoire.

Dossier d'inscription **destiné aux particuliers** à retirer au siège de la CCPG (à Crolle) ou sur son site internet et à rendre au plus tard le **28 mai**.

Les épaves collectées seront dépolluées et les différents matériaux et pièces valorisés par un centre VHU (véhicules hors d'usage).

Un récépissé de destruction du véhicule vous sera remis après ramassage.

Renseignements : 04 76 08 04 57
environnement@le-gresivaudan.fr

CR des conseils municipaux

Conseil du 25/01/2011

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Vincent PELLETIER

Absents : Henri-Pierre CHAPUIS ; Olivier THIZY

Secrétaire de séance : Thierry MAZILLE

Approbation du dossier de renouvellement d'un aménagement hydroélectrique sur le ruisseau du Domeynon (Centrale des Eaux)

La Commune de Revel a souhaité répondre à une enquête publique concernant une centrale hydroélectrique qui est installée sur le Domeynon au hameau des Eaux.

Cette enquête a pour objet le renouvellement de la licence d'exploitation expirée depuis quelques années déjà.

Les besoins en eau potable de la région ont fortement augmenté depuis 1910, date d'attribution du droit accordé aux prédécesseurs de la société Cogéco Washington.

Les règles d'exploitation de la concession ont pour défaut que l'exploitant peut se retourner contre la commune si celle ci dépasse son quota de m3 d'eau prélevée en amont de la centrale.

Dès lors que le quota est dépassé, la société Cogéco Washington est en droit de réclamer des indemnités sans même avoir à faire la preuve de pertes d'exploitation liée à une baisse des volumes d'eau à « turbiner » disponibles dans le Domeynon.

Certaines communes ont vu leur besoin en eau potable non satisfaits du fait de la nécessité de maintenir un débit suffisant pour faire tourner la centrale.

L'enquête publique qui est présentée ne tient pas compte de l'évolution des besoins en eau des populations ni de l'enjeu pour les années à venir et reconduit les règles de quota.

Dans ces conditions, il ne semble pas concevable de réattribuer un nouveau droit à cette société. A priori, les services de l'Etat n'ont pas relevé ce point capital avant d'attribuer une nouvelle autorisation.

Par ailleurs, il est rappelé que depuis les fortes crues de 2005, la commune demande à la Cogéco Washington que soit mise en place une vanne automatique permettant de libérer les embâcles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande qu'avant toute nouvelle autorisation, une étude croisant les besoins en eau potable des communes alimentées par les sources du bassin versant du Domeynon et les besoins sollicités par les centrales hydroélectriques soit réalisée. Cette étude permettrait de mettre en évidence l'intérêt général au profit des besoins en eau potable.

Vote du Conseil :

En l'état actuel du dossier, la commune de Revel émet donc un avis **défavorable**

Conseil du 22/02/2011

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Vincent PELLETIER ; Olivier THIZY

Absents : Henri-Pierre CHAPUIS ; Dominique MAILLET

Procuration : Laurence LEROUX à Hélène FANET

Secrétaire de séance : Patrick MIGNOT

Opération d'amélioration pastorale : adoption de la convention d'assistance technique pour les travaux d'aménagement du chalet de la Pra

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention d'assistance technique avec la Fédération des Alpagnes de l'Isère pour les travaux d'aménagement du Chalet de la Pra, pour un montant forfaitaire HT de 5390 €

Opération d'amélioration pastorale : demande d'aide pour la mesure 323C3 du Plan de Développement Rural Hexagonal intitulé "pastoralisme : volet aménagement pastoral"

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager cette opération conformément au

plan de financement défini et donne pouvoir à M. le Maire pour demander une aide financière la plus élevée possible auprès de l'Europe, le Conseil Régional Rhône Alpes, le Conseil Général de l'Isère et autres.

Approbation du dossier de demande de subvention pour l'animation Natura 2000

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget 2011 de l'animation du site Natura 2000 sur Revel, St Martin d'Uriage et Chamrousse, sachant que les subventions Etat et Union Européenne couvrent à 100 % les dépenses prévisionnelles estimées à 26.648,75 €.

Contrat d'apprentissage

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le nouveau budget prévisionnel du contrat d'apprentissage dans le cadre d'un Diplôme de Recherche Technologique effectué au sein de notre collectivité du 11 octobre 2010 au 10 octobre 2011, à mi-temps sur Revel et à mi-temps sur St Martin d'Uriage.

Demande de subvention pour les travaux de la bibliothèque

L'estimation des travaux de l'aménagement de la bibliothèque ayant été revu à la hausse, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander une aide au Conseil Général pour un montant de travaux de 91.504 € HT (y compris maîtrise d'œuvre et Bureau de contrôle).

Conseil du 28/03/2011

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Sylvaine LADAKIS ; Dominique MAILLET Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON Olivier THIZY

Absents : Henri-Pierre CHAPUIS ;

Procurations : Patrick MIGNOT à Coralie BOURDELAIN; Laurence LEROUX à Thierry MAZILLE ;

Vincent PELLETIER à Mireille BERTHUIN ; Henri-Pierre CHAPUIS à Guillaume CAPRON

Secrétaire de séance : Olivier THIZY

Approbation du compte administratif 2010 du budget principal

Le Conseil Municipal approuve à la majorité (1 abstention - 12 voix pour) le compte

administratif 2010 du budget principal ; excédent d'investissement : 198.173,07 € et excédent de fonctionnement : 219.565,84 € soit un ensemble de 417.738,91 €

Approbation du compte administratif 2010 du service eau et assainissement

Le Conseil Municipal approuve à la majorité (1 abstention - 12 voix pour) le compte administratif 2010 du budget du service eau et assainissement - déficit d'investissement : 51.640,59 € - excédent de fonctionnement : 86.505,93 € soit un excédent d'ensemble de 34.865,34 €.

Vote des comptes de gestion 2010 de la trésorerie de Domène

Les comptes de la trésorerie de Domène étant strictement identiques à ceux des comptes administratifs communaux, le Conseil Municipal approuve ces comptes à la majorité (1 abstention - 12 voix pour).

Affectation des résultats

Le Conseil Municipal affecte comme suit à la majorité (1 abstention - 12 voix pour) les résultats du compte administratif 2010 du budget principal :

Affectation en réserve d'investissement : 122.947 €

Report en fonctionnement : 96.618,84 €

Affectation des résultats

Le Conseil Municipal affecte comme suit à la majorité (1 abstention - 12 voix pour) les résultats du compte administratif 2010 du service eau et assainissement :

Affectation en réserve d'investissement : 86.505,93 €

Vote du budget communal

Le Conseil Municipal adopte à la majorité (1 abstention - 12 voix pour) le budget principal 2011 communal.

Fonctionnement :

Dépenses/recettes : 1.185.660 euros

Investissement :

Dépenses : 1.026.335 euros

Recettes : 1.205.637 euros

Vote du budget du service eau et assainissement

Le Conseil Municipal adopte à la majorité (1 abstention - 12 voix pour) le budget du service eau et assainissement 2011.

Exploitation :

Dépenses/recettes : 292.127 euros

Investissement :

Dépenses : 309.627 euros

Recettes : 309.627 euros

Adoption du règlement des avantages accordés au personnel communal

Le Conseil Municipal adopte à la majorité (1 abstention - 12 voix pour) le règlement des avantages accordés au personnel communal.

Amortissement des subventions transférables de l'opération OPAC

Le Conseil Municipal valide à la majorité (1 abstention - 12 voix pour), la durée de 15 ans pour l'amortissement des subventions reçues pour l'opération OPAC et qui seront reversées à l'OPAC 38 dès réception.

Extension de l'indemnité d'administration et de technicité à la filière technique

Le Conseil Municipal vote à la majorité (1 abstention - 12 voix pour) une extension de l'indemnité d'administration et de technicité, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Modification du dossier de demande de subvention pour l'animation Natura 2000

Le Conseil Municipal accepte à la majorité (1 abstention - 12 voix pour), le nouveau plan de financement du budget de l'animation NATURA 2000 pour 2011, à savoir :

Coût du projet 2^{ème} année : 27.648,75 euros

Subvention Etat : 13.824,37 euros

Subvention UE : 13.824,37 euros

Demande de subvention pour achat de matériel (bibliothèque)

En complément de la délibération du 25 mars 2010, le plan d'aménagement réalisé avec la Bibliothèque Départementale de l'Isère a complété le mobilier prévu et le nouveau devis s'élève à 16.359,18 HT

Le Conseil Municipal charge à la majorité (1 abstention - 12 voix pour) Monsieur le Maire de

transmettre ce devis au service patrimoine du Conseil Général pour que ce nouveau montant soit pris en compte dans la demande de subvention.

Demande de subvention pour travaux sur routes communales

Dans le cadre des aides octroyées par le Conseil Général pour les investissements sur les voiries communales, le Conseil Municipal charge à la majorité (1 abstention - 12 voix pour) Monsieur le Maire à déposer un dossier pour un montant de travaux de 28.065,57 € HT

J'en parle au Planning Familial

Ecoute
Information
Prévention
Dépistage

Centre de Planification et d'Éducation Familiale à Crolles

Le Planning Familial 38
Le Croissant
Espace Belle Étoile
43, rue Félix
38920 Crolles
Tél. 04 76 13 30 51

Horaires d'ouverture :
Lundi : 0h à 13h
Mardi : 0h à 13h
Mercredi : 13h à 19h
Jeudi : 13h à 17h
Fermeture le vendredi

Liberté
Égalité
Sexualités

le planning familial 38

isère

Service Animation Jeunes

Vacances de février

Durant les vacances de février, 20 jeunes Revelois sont venus participer aux sorties proposées par le service animation.

Sortie Segway

Le lundi, 6 jeunes sont venus au parc Paul Mistral à Grenoble pour essayer un véhicule à deux roues appelé le Segway.



Les jeunes ont très rapidement pris la chose en main et ont pu aller se promener dans le parc et faire un petit challenge sur le parcours dessiné par les intervenants.

Sortie Ski de fond

Ils étaient 4 ce mardi 1er mars à venir braver les pistes du plateau de l'Arselle. En ski de fond ou en skating, dans le brouillard ou au soleil, les jeunes ont parcouru une bonne quinzaine de kilomètres du domaine skiable, bravo!



Sortie Ski hors piste à Prapoutel

Quatre jeunes sont venus s'adonner au plaisir du ski hors piste. Encadré par un guide de haute-montagne, nous avons parcouru une bonne partie des coins reculés de la station des Sept Laux. La journée s'est ensuite terminée par une initiation à l'utilisation des ARVA et à quelques notions de sécurité en montagne.



Sortie Luge et Patinoire dans le Vercors

Les vacances scolaires se sont terminées par une sortie à la journée dans le Vercors. 14 jeunes sont venus « luger » sur la pente du champs de St Nizier du Moucherotte. Puis après un bon pique-nique et une bataille de boules de neige, nous sommes allés glisser sur la patinoire de Villard de Lans.



Saison de ski

Ski du mercredi



Cette saison, 33 enfants de primaires ont participé aux sorties de ski du mercredi encadrées par une vingtaine de bénévoles différents. Merci à eux. Au total, ils auront fait cinq sorties à Chamrousse et deux sorties à la journée à Courchevel. Malgré quelques sorties annulées à cause du manque de neige, la saison s'est bien passée et tout le monde a pu en profiter.



Ski du samedi

Cette année encore, le car était plein ! 25 jeunes entre 11 et 14 ans ont participé aux sorties encadrées par les bénévoles. Et 25 jeunes de 14 ans et plus ont skié en autonomie. Sept sorties se sont déroulées à Chamrousse puis la saison s'est terminée par une belle journée à Val-Thorens. Merci à tous.

N'oubliez pas les projets « COUPS DE POUCE »

Si tu as entre 16 et 20 ans et que tu as un projet ou que tu souhaites partir en vacances cet été avec un ou plusieurs amis, par vos propres moyens, tu peux bénéficier de l'aide « Coup de Pouce pour Projet Sympa » pour t'aider à monter le projet et /ou si besoin, pour avoir une aide financière.

La demande d'aide financière doit se faire par l'intermédiaire d'un dossier de présentation de projet « Carnet de Route », disponible au service animation (ou téléchargeable sur le site Internet de l'animation). Les dossiers doivent être retournés à la mairie avant le 20 juin pour un départ cet été.

Pour vos agendas

Le centre de Loisirs Scoubidou accueillera vos enfants de 6 à 12 ans du 4 au 22 juillet.

Les camps ados du mois de juillet se dérouleront du 4 au 12 juillet pour les 11-14 ans et du 14 au 22 juillet pour les plus 14-17 ans.

Des activités et des sorties seront organisées pour les 11 - 17 ans durant les mois de mai et juin. Merci de regarder la programmation sur le site internet : <http://animation.revel-belledonne.com/> rubrique « ados ».

Yann

service-animation@revel-belledonne.com

La vie des associations

Cantine scolaire

La vie de la cantine scolaire de Revel et de St Jean le Vieux bat son plein, et avec le retour du beau temps il est agréable d'entendre les rires et les cris des enfants pendant la pause repas.

Il fait parfois très chaud sur le terrain de tennis, pensez bien à leur mettre un chapeau, un bandana, une casquette...

L'inversion des repas entre les petits et les grands fait l'unanimité dans l'organisation, et c'est 100 enfants qui déjeunent chaque jour.

Le prix du repas a été augmenté en septembre dernier passant de 5 euros à 5,30 euros, malheureusement nous n'aurons pas d'autre choix de le passer à 5,70 euros si nous voulons conserver l'équilibre de nos comptes.

Parents, pour être acteurs de cette vie revéloise, n'hésitez pas à nous rejoindre ou venir à son Assemblée Générale qui a lieu chaque mois d'octobre.

Le Bureau de la cantine vous informe que la date des inscriptions pour la rentrée 2011/2012 est doré et déjà fixée au samedi 4 septembre.

Merci à notre cuisinière, au personnel encadrant et à tous les enfants.

Pour L' ARSR Cécile Michel

ROC escalade

Cycle printemps - été

Le ROC propose cette année 7 sorties en demi-journée les samedi après-midi du 21 mai au 2 juillet. Séances pour adultes et enfants. En cas de mauvais temps, repli en salle à Espace Vertical.

Tarif : 98€ / 7 séances. La dernière séance pourrait être proposée en journée complète. Le tarif serait alors au prorata de 8 séances soit à 110€. Destination à définir.

Comme d'habitude, tout le matériel est fourni. Possibilité de prendre le mini-bus de la commune.

Pour plus de renseignements et inscription :

Eric Dominicy : 06 09 76 55 73 / 04 76 25 17 75
Yann Lefort ; 06 86 44 28 51

Compétition VTT à Freydières

Cette compétition VTT à Freydières est maintenant une tradition dont on ne se lasse pas.

Le 15 mai, le ROC VTT organise donc la deuxième manche du Trophée Régional des Jeunes Vététistes avec cette année trois épreuves : descente, trial et cross country.

Dimanche à partir de 9h, vous pourrez applaudir les jeunes de 8 à 16 ans sur les épreuves de trial et de cross. L'après midi laissera la place aux deux manches de descente. Pour le midi, pas besoin d'amener son casse croûte, le célèbre buffet du ROC sera au rendez-vous.

Pour mieux encore participer à la fête, vous pouvez aussi donner un coup de main à l'organisation le samedi à planter des piquets ou le dimanche derrière le bar. Contact : Claude Pierré.

TRJV
TROPHÉE RÉGIONAL DES
JEUNES VÉTÉTISTES

2ème manche 2011
Organisée par le ROC VTT

TRIAL

DESCENTE

CROSS-COUNTRY

Dimanche 15 mai
9h-17h

Lac de Freydières REVEL (38)

Poussins à Cadets

Sur place :
buvette, crêpes ...



l'année 1917 (année de la révolution russe) et a connu son apogée dans les années 1920.



Hommage

Daniel Whermuller nous a quitté récemment, laissant derrière lui un grand orphelin : Le Perlet, club pour lequel il a tant donné. Au poste de Président. Durant la décennie des années 1990 il s'est investi, au côté de son épouse Béatrice, pour perpétuer l'esprit du Perlet, sa finalité, à savoir amitié et convivialité.



Comme tous ces bénévoles qui donnent sans compter une partie d'eux-mêmes pour la collectivité, Daniel Whermuller restera pour son club un exemple de citoyenneté.

Le parcours nous permettra de découvrir ou de revoir peintures et gouaches de jeunesse de Chagall imprégnées de culture populaire russe, ainsi que des œuvres majeures des années précédant la révolution soviétique allant de Tatline à Larionov en passant par Pougny, Kandinsky ou Rodtchenko.

Inscription : Auprès d'Hélène Bousant (téléphone 04 76 89 82 39) ou au secrétariat du club : le-perlet@revel-belledonne.com

Le Perlet toujours dans l'action ...

L'action pour l'entretien du corps et de l'esprit,
L'action encore pour exister,
L'action toujours pour le partage et l'amitié.

Alors, pas de pause pour les Seniors du Perlet !

CULTURE - Samedi 14 mai à 15h30 EXPOSITION « Chagall et l'Avant-garde Russe

Lieu : Musée de Grenoble

Cette exposition, rassemblant plus de 150 œuvres (peintures, sculptures, dessins et photographies), organisée autour de l'œuvre de Marc Chagall, permet d'aborder les étapes successives de l'avant-garde russe du début du 20ème siècle. Ce large courant artistique, né en Russie au début du 20ème siècle et qui perdura jusque dans les années 1930, a pour pivot

Stage de bonne conduite pour les seniors

Les organismes ou associations proposant, pour les seniors, des stages de remise à niveau des connaissances de conduite (code de la route, règles élémentaires de sécurité, conduite de nuit, etc.) n'ont pas, pour les mois de mai et juin, de créneaux disponibles aux dates qui nous conviennent compte tenu des activités du club en cours. Le stage, récemment annoncé sera reporté à l'automne 2011.

Une information sera faite en temps utile aux adhérents.

Culture encore : jeudi 16 juin à 14h Histoire et patrimoine : le château de sassenage

Légué à la Fondation de France par la dernière héritière des Bérenger-Sassenage, en 1971, classé monument historique en 1942, en même

temps que ses jardins, le château, de style classique, a été construit en 1662.



Sassenage est l'un des rares châteaux dont les meubles et le décor sont en place depuis l'Ancien Régime et témoigne, tant par la richesse de ses décors que par la diversité de son mobilier d'époque d'un certain art de vivre aux 17^{ème} et 18^{ème} siècle. Parmi les pièces uniques : une extraordinaire cuisine du 17^{ème} siècle et tous ses ustensiles d'époque.

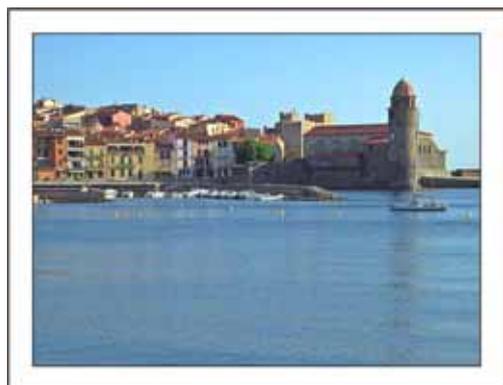
Alors en route pour la visite....Mais auparavant, pensez à vous inscrire soit auprès de Martine Gineste par téléphone au 04 76 89 80 32 ou par Email: gerard.gineste@sfr.fr soit auprès du secrétariat du club : le-perlet@revel-belledonne.com

5ième périple des randonneurs (du 20 au 24 septembre 2011

Lieu : Argelès-sur-mer, sur la côte vermeille, en Roussillon (proche de Perpignan).

La Côte Vermeille est le nom donné à la côte rocheuse du sud des Pyrénées-Orientales qui commence au sud d'Argelès-sur-Mer et se prolonge jusqu'à la frontière espagnole.

Au programme, des randonnées pédestres, sur le littoral, à flanc de coteaux et dans le massif des Albères, mais aussi des visites (Collioure, Banyuls, etc.).



A noter que les randonnées s'adressent à tous ; le but étant avant tout la découverte de cette belle région et non l'exploit sportif.

Les adhérents intéressés par cette sortie (5 jours / 4 nuits) peuvent obtenir tous les renseignements utiles et s'inscrire en contactant : Hélène Bousant au 04 76 89 82 39 ou le secrétariat du club : le-perlet@revel-belledonne.com jusqu'au 10 mai 2011.

VOYAGE annuel du C.C.A.S et Perlet 1^{er} octobre 2011 : Journée en Drôme provençale

Cette sortie nous conduira :

- Soit au château de Grignan, classé monument historique, dont l'origine remonte au XII^{ème} siècle qui a été construit sur un piton rocheux dominant Grignan. Il fût transformé en forteresse dès le XIII^{ème} siècle par la famille des Adhémar.. Ce château, partiellement démantelé pendant la Révolution puis reconstruit au début du 20^e siècle, abrite aujourd'hui des collections de mobilier d'art, de peintures et d'étoffes précieuses.



- Soit au château de Suze la Rousse qui fut à l'époque propriété des Princes d'Orange. A l'intérieur il comporte l'université du vin qui comprend un centre de formation et de dégustation. Il est classé Monument historique.

Nous visiterons ensuite la Ferme aux crocodiles, parc animalier unique en Europe dans lequel évoluent plus de 400 animaux appartenant aux espèces les plus rares. dont 350 crocodiles et des tortues géantes des îles des Seychelles et Galápagos, ainsi que des tortues Sulcata et d'Amazonie

En plus de l'activité touristique, le site s'est également doté d'une structure de soutien à la recherche scientifique et à la conservation des espèces animales par le biais d'un laboratoire et d'une éclosérie.

Les adhérents seront informés en temps utile sur le programme définitif et pour les inscriptions.

Vous avez 60 ans ou plus, rejoignez le club en participant à ses nombreuses activités artistiques, sportives, ludiques, festives et intellectuelles mais également en partageant ensemble d'excellents moments de vie.

AFR - Reveloisirs

L'Assemblée Générale : samedi 21 mai

Ainsi que nous l'avions annoncé dans le Revel Dialogue de ce début d'année, notre Assemblée Générale se tiendra le samedi 21 mai à 10h00 en grange Freydane.

Le Bureau souhaite se renouveler. Si les Revelois veulent continuer à bénéficier des activités de l'AFR, il est indispensable que des adhérents nous rejoignent et apportent leur contribution au fonctionnement de l'association.

Rappel : Si le Bureau n'est pas renouvelé lors de cette Assemblée Générale, les activités de l'AFR ne pourront pas être maintenues.

Nous comptons sur votre présence et votre implication. Le café et les croissants vous seront offerts pour ouvrir la réunion.

Les stages de printemps

A venir : un stage découverte danses de salon



Le samedi 14 mai de 14h00 à 17h00, Biba Gemond vous proposera de découvrir (ou redécouvrir) le rock, la salsa, le mambo et le cha cha. Le stage est ouvert à tous.

Tarif : 30 € par personne pour les 3 heures.

Pour tout renseignement, contacter Dominique Capron : 04.76.89.84.56

Par mail : dominique.capron@wanadoo.fr

Cela s'est passé : un stage de théâtre

Le matin du samedi 2 avril s'est déroulé un stage de théâtre encadré par Ophélie PAIN. 8 personnes étaient présentes pendant cette matinée où se sont enchaînés des jeux d'improvisations dans une ambiance conviviale.

Sylvaine **Ladakis**
A r c h i t e c t e

07 86 27 86 41

04 76 41 23 99

syladakis@free.fr

Le Bourg - 38420 Revel

www.ladakis-archi.fr



La séance s'est achevée par un pique-nique sous le soleil généreux de ce début avril.

L'activité sera proposée dès l'automne prochain sous forme de stage mensuel, ou de cours hebdomadaire (en fonction des demandes et du nombre d'inscriptions). N'hésitez pas à les rejoindre.

Pour tout renseignement, contacter Claire Mastropietro : 04.76.89.81.20

Par mail : clairemastropietro@yahoo.fr

... et un autre stage de danse contemporaine

Un stage de danse contemporaine, animé par **Mylène Philip**, Compagnie Arc-en-ciel, s'est à nouveau déroulé les samedi 9 et dimanche 10 avril.

Comme pour le théâtre, dès la rentrée prochaine, l'AFR envisage de proposer l'activité Danse Jazz - Danse contemporaine chaque semaine.

Pour tout renseignement, contacter Christine Rebischung : 04.76.89.19.55

Par mail : christine.rebischung@aliceadsl.fr

Le concert de guitare de fin d'année



Quelques auditions de guitare où les enfants ont pu jouer seuls ou en duo ont eu lieu au mois d'avril. **Monica Hoënle**, professeur de guitare, a également organisé un stage de guitare électrique le 23 avril.

Enfin, pour terminer l'année, vous pourrez assister au concert organisé le **mercredi 29 juin à 18h00 à l'église de Revel**. Venez nombreux encourager et applaudir les jeunes musicien(ne)s (et chanteurs aussi)...

Spectacle Théâtre enfants et ados



Cette année, c'est le **dimanche 26 juin à 15h00 salle de l'Oursière** que les enfants et ados de l'activité théâtre vous présenteront leur spectacle.

Ils préparent l'évènement depuis plusieurs mois, avec l'aide de leur professeur, **Bruno Jacovella**, comédien et intervenant d'Improstars.

La fête de l'été et l'AFR

Spectacle des enfants et animation APE



La fête de l'été aura lieu le **samedi 18 juin à l'école de Revel**. Le matin débutera avec les spectacles des enfants de l'école ainsi que les stands et animations de l'APE jusque 14h00.

L'AFR en fin de journée

Après une petite sieste bien méritée, l'AFR reprendra ensuite le flambeau à partir de **17h00**. Toujours dans les locaux de l'école, vous pourrez assister à quelques démonstrations et petits spectacles des activités : cirque, djembé, danse africaine, hip hop, Tai-chi-chuan, danse contemporaine, guitare.

A noter : La représentation des jeunes danseurs d'« **OImanoé** » (dont fait partie Noé, fils de Lyliane et Jean Chabaud), initialement prévue le jeudi 2 juin, a dû être annulée. De ce fait, les 3 jeunes étudiants en formation professionnelle, Olga, Marion et Noé viendront présenter leur création chorégraphique aux couleurs d'un « **retour aux sources** » au cours de la soirée de la fête de l'été.

Vous pourrez ensuite vous rendre au bar tenu par l'AFR, pour déguster hot-dogs, sandwiches ainsi que les assiettes préparées par les bénévoles de l'APAQ.

Pour terminer la soirée, vous aurez le plaisir d'écouter des musiciens Revelois, le groupe **MAYOR**. Mais peut-être les avez-vous déjà entendus lors d'une précédente fête Revéloise...

*Dominique CAPRON
Pour le Bureau AFR*

La Mutualité Française Isère va ouvrir dans les mois qui viennent plusieurs établissements gériatriques en région grenobloise (EHPAD de Seyssins en septembre 2011, EHPAD de St Martin le Vinoux en novembre 2011, Maison Bois d'Artas à Grenoble en janvier 2012). Environ 200 personnes doivent être recrutées avant le second semestre.

Si vous avez dans votre entourage une personne motivée pour travailler dans ce type d'établissement, n'hésitez pas à envoyer directement son CV à la DRH de la MFI :

Mme Isabelle MARTINEAU

Mutualité Française Isère - SSAM

76 Avenue Léon Blum - 38030 GRENOBLE

APE Printemps 2011

Projets réalisés au cours de l'hiver

Les enfants ont pu profiter tout au long de l'hiver des différents projets soutenus par l'APE : Danse contemporaine avec Sylvie Honlé pour les enfants de la maternelle, escrime pour toutes les classes de l'école élémentaire et ski de fond pour les CE1 et CE2 à Chamrousse.

A noter que malgré le faible enneigement de cette année, toutes les séances ont pu avoir lieu avec beaucoup d'enthousiasme de la part de

tous les intervenants. Une initiation au biathlon a été proposée par les moniteurs ESF à l'automne prochain, idée à suivre.

Les enfants du troisième cycle poursuivent leur projet artistique mêlant chant et expression corporelle ; une présentation sera faite à tous les enfants de l'école le 10 juin puis aux parents le 11 juin. Nous espérons également profiter d'une partie du spectacle pour la fête de l'été le 18 juin.

Nous avons consacré cette année une partie du budget à l'achat de matériel pédagogique notamment des dictionnaires.

Projets à venir

La dernière vente de gâteaux du samedi matin aura lieu le 14 mai, par la classe des CP, toutes les autres classes ayant réalisé la leur au cours de cet hiver. Merci à tous les parents pâtisseries.

Nous renouvelons cette année notre marché aux fleurs et plants le 14 mai également sur la place du marché. Vous trouverez à cette occasion une grande variété de fleurs à planter mais également des légumes (courgettes, tomates, aubergines) et plantes aromatiques.

Pour terminer cette année scolaire, nous participons à la fête de l'été qui aura lieu le samedi 18 juin dans la cour de l'école pour ce qui nous concerne. Un spectacle de chants aura lieu le matin par les enfants de l'école élémentaire, puis tous les enfants pourront profiter des stands pour jouer avant de partager

L'étincelle de beauté
esthéticienne à domicile

Casanova Emilie

06 70 45 52 66

contact@letincelledebeaute.com

www.letincelledebeaute.com

un pique-nique.

Nous nous retrouverons en fin d'AM pour continuer cette journée avec l'AFR.

Nous sollicitons d'ores et déjà les bonnes volontés pour la mise en place et la tenue des différents stands. Une réunion de préparation est programmée le lundi 16 mai, à 20h30 à la grange Freydane. Venez nombreux !

Suivi du dossier AVS (Auxiliaire de vie scolaire) nécessaire pour un enfant de Revel

Une personne a effectivement pu travailler avec l'enfant concerné quelques semaines avant de partir sur un autre emploi. Une autre personne doit la remplacer mais dans un délai inconnu et de toutes façons trop long. Nous déplorons une nouvelle fois cette situation et nous allons prendre conseil auprès des instances de la FCPE afin de savoir si nous pouvons être plus efficaces pour résoudre ce problème.

Indignation partagée : vandalisme au village

En tant qu'Association de Parents d'Elèves mais également à titre individuel, les actes de vandalisme réalisés sur la commune nous révoltent particulièrement et c'est à ce titre

que nous avons fait suivre à l'ensemble des parents le mail de notre maire à ce sujet.

Enfin, nous soutenons le système de transport collectif « Allobus ». Cela serait regrettable qu'il disparaisse. Les parents d'enfants collégiens soulignent l'utilité du transport du matin pour ceux débutant les cours à 10 heures. Essayons d'y penser.

Syndicat d'initiative

Fleurissement et Peintres de Belledonne au menu de l'Assemblée Générale

C'est en présence du Maire Bernard Michon que le Syndicat d'Initiative a tenu le 8 avril son assemblée annuelle statutaire.

Après les rapports moral et financier de l'Association et le renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau, ont été présentés les projets pour l'année en cours qui seront réalisés en fonction des moyens budgétaires réunis :

- mise à jour du dépliant "Revel Belledonne Pratique" avec notamment l'adjonction du nouveau gîte "Les Prés en Belledonne" aux Faures et l'appartement "Clé Vacances" aux Vernes et actualisation régulière des info tourisme sur le site www.revel-belledonne.com,
- réalisation de 2 boucles de randonnée dans le



ARCHITECTE

Roland SIONNET
DENSAIS

NEUF - RENOVATION - EXTENSION

CONSTRUCTION TRADITIONNELLE ET OSSATURE BOIS
BATIMENT BASSE CONSOMMATION ET RENOVATION ENERGETIQUE

Les Faures 38420 REVEL

Tél. / Fax : 04.76.89.86.56
Portable : 06.84.97.77.28
Mail : rolandsionnet@architectes.org



cadre du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR) et de la Communauté de Communes "Le Grésivaudan" sur l'Envers et la Sarazine,

- accueil le dimanche 22 mai de 9h45 à 12h30 sur la place de Revel d'un Rallye promenade de voitures de collection dans le cadre de l'Uriage Classic Cabriolet,

- la création, entre la cure et l'église, à l'occasion du réaménagement piétonnier du centre-bourg, d'un jardin alpin de Belledonne avec la collaboration de l'Université Joseph Fourier, gestionnaire du Jardin Alpin du Lautaret. Ce jardin aura pour objet de présenter plantes et arbustes présents dans le massif mais aussi de sensibiliser à la conservation des plantes menacées.

- la reconduction du concours local des maisons fleuries malgré l'absence de Revel au concours départemental 2011.

- la tenue du 10 au 18 septembre du Xème Salon des Peintres de Belledonne. C'est dans le cadre prestigieux de l'église (XIIè S.) de St Jean le Vieux qu'aura lieu cette nouvelle édition organisée depuis 1980 par le Syndicat d'Initiative de Revel-Belledonne. Parallèlement, aura lieu aux mêmes dates dans la salle des fêtes de St Jean, une exposition des artistes de Revel et St Jean le Vieux. Les personnes souhaitant exposer sont priées de se faire connaître au plus tôt par tél. au 06 73 48 42 22.

C'est à l'issue de cette Assemblée Générale qu'il était procédé à la remise des prix du concours local des maisons fleuries dont on trouvera ci-après le palmarès 2010 :

catégorie "maisons avec jardin très visible de la rue "

- 1^{er} prix : ARNAUD Simone et BONNIER Michel (Les Roussets)

- 2^{ème} prix : DIDIER-CHALUT Jeanne (Le Bourg)

- 3^{ème} prix : BOUJARD Michelle et Jean-Pierre (Pont Rajat)

catégorie "balcons ou terrasses de maisons sans jardin visible de la rue " :

- 1^{er} prix : VIANNEY-LIAUD Simone (Le Mont)

- 2^{ème} prix : DIDIER-CHALUT Fernand (Le Bourg)

- 3^{ème} prix : BERNARD Eric (Les Guimets)

catégorie "valorisation de son environnement "

- 1^{er} prix : FROISSARD Maritza (Le Cafolens)

- 2^{ème} prix : VIANNEY-LIAUD Gisèle (Les Roussets)

- 3^{ème} prix : HERVE Patrick (Le Cornet)

catégorie "commerces, services, hébergements"

- 1^{er} prix : Famille RAFFAELLI (Le Bourg)

- 2^{ème} prix : NIEF Nicolas (Le Bourg)

On rappellera que Maritza Froissard du Cafolens et Simone Arnaud et Michel Bonnier des Roussets ont été primés au concours départemental.

Avec nos compliments et nos encouragements à tous.



La vie reveloise - l'avis revelois

ETAT CIVIL

Les parutions relatives aux mariages, décès et naissances sont faites sur demande. S'adresser au secrétariat de la mairie au 04.76.89.82.09

Décès :

WHERMULLER Daniel, le 9 avril 2011

Nouveaux gardiens à la Pra

Après 5 saisons au Promontoire à plus de 3000 mètres d'altitude, puis 3 saisons au Goûter à plus de 3800, Claude et Nadine BARNIER vont passer leur première saison comme gardiens du refuge de la Pra.

Une première visite pour prendre possession des lieux et un hélitreuilage pour monter des denrées non périssables de la saison, ils étaient prêts pour l'ouverture du refuge le 18 mars. Ils accueillent aujourd'hui les randonneurs le weekend jusqu'au 10 juin, puis à nouveau tous les jours de la semaine jusqu'au 11 septembre.

Une balade à la plus haute habitation de Revel, vous pouvez y monter pour la journée, y déjeuner ou simplement boire un verre, vous pouvez surtout y coucher pour pousser plus loin de lendemain vers les sommets de Belledonne.



Depuis l'inauguration du nouveau bâtiment, le refuge est tout confort avec environ 80 couchages et une grande salle commune.

Selon votre condition physique, il vous faudra 2 à 3 heures de marche et près de 800 mètres de dénivellée pour y arriver en partant de la Pliou, au-dessus des 4 Chemins. Vous pouvez aussi partir de la cascade de l'Oursière, de Casserousse ou même de la croix de Chamrousse en montant par les Œufs.

*Et pour que les Revelois puissent aussi inaugurer ce nouveau refuge, Claude et Nadine nous proposent de nous retrouver le **dimanche midi 3 juillet** pour un apéro sur la terrasse du refuge suivi d'un repas partagé. Et pour ceux qui voudront y passer la nuit, n'oubliez pas que les Revelois bénéficient d'une réduction de 50% sur le tarif des nuitées.*

Pour contacter les gardiens
06 24 56 77 81 - 04 76 89 94 60
refugedelapra@sfr.fr

Veronique Coiffure
VC 06.81.44.73.46

Coiffure à Domicile
Homme - Femme - Enfant

Coiffure de Mariage - Chignons

Moto verte - voire plus si affinités !

Dans le contexte écologique actuel, je reconnais que le thème de la « moto verte » de mon dernier article était légèrement provocateur et devait susciter des réactions... ! Au delà du sujet banal et dérisoire - voire indécent - dans un monde secoué de drames écologiques majeurs, de choix technologiques et écologiques de plus en plus contestables, d'injustices et de dérives bien plus préoccupantes c'est le débat sur la lucidité économique-écologique qui s'impose d'urgence. Si certains comportements de motards sont effectivement intolérables - à mes yeux aussi - à Freydières ou ailleurs (mais il en est de même dans bien d'autres domaines !) il me semble regrettable de s'opposer dans une polémique écologique aussi futile. L'empreinte écologique de chacun de nous est sensiblement la même. Assumons collectivement ! Le seul moyen raisonnable de la réduire est de cesser de cautionner le modèle de sur-consommation et de paillettes totalement inutile qui nous est infligé depuis les années 60 et qui s'accélère depuis 1980 sans qu'aucun progrès technique ne participe réellement à notre bonheur. Je suggère le livre de Paul Ariès (*La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance*) qui décrit les technologies « vertes » monstrueuses qui nous attendent si nous persistons à nous focaliser sur des détails souvent mal évalués ! Quel monde laisserons nous à nos enfants mais surtout quels enfants laisserons nous à ce monde ?

Plutôt adepte de « mobylette » et de chemin de traverse que de prime à la casse pour berline climatisée gadgetisée et d'autoroute ou de parking, j'assume modestement, en réponse aux réactions, ma promotion du 2-roues pour les déplacements en général et en particulier pour une traversée charmante et riche en rencontres et découvertes de la France profonde par les chemins vicinaux et les villages oubliés (moyennant 2,5l/100 !).

Nos différences sont des richesses qu'il faut écouter, apprécier, tolérer et exploiter. C'est ce que mes contacts avec des peuples du monde entier m'apportent et que j'aimerais partager pour que l'intolérance ne devienne pas une pollution majeure !

Pas de pain pour les chevaux !

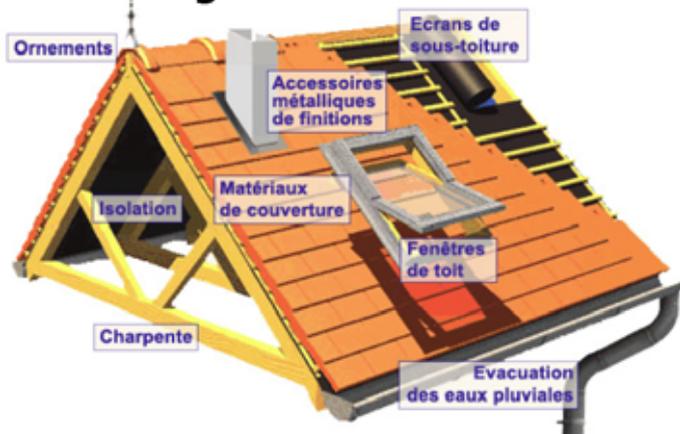
Le cheval est avant tout un herbivore, mais très gourmand, il se laisse donc rapidement séduire par une tranche de pain, de brioche ou un sucre.

En lui donnant à manger vous favorisez le développement de maladies souvent graves comme l'obésité mais surtout la fourbure. Cette dernière peut, si elle n'est pas détectée à temps, le conduire à des boiteries à vie, voire à l'abattoir.

Combien de fois ai je entendu « *mais je ne leur en donne qu'une seule tranche !* » d'accord, mais si vingt personnes font ce geste dans la



Couverture - Charpente - Zinguerie Bardage - Isolation - Etanchéité - Plancher piscine



Bien chez TOIT...

CCZ - CUROT - Philippe

« Les Guimets »

38420 REVEL

Téléphone : 04-76-89-83-66

Port : 06-58-09-33-22

Philippe.curot@orange.fr

journée, je vous laisse imaginer la quantité de pain consommée ...

L'hiver la tentation de leur donner à manger est aussi grande, les prèr sont désolés et l'herbe rare. Cependant, gardez les yeux ouverts : nos chevaux sont au pré pour se défouler.



Propriétaires d'animaux, responsables, nous avons fait un choix de vie et nous astreignons soit à rentrer nos bêtes à l'écurie la nuit pour les nourrir, soit à mettre à leur disposition eau et fourrage dans un endroit où elles peuvent aussi s'abriter.

L'année dernière, à cause d'une alimentation déséquilibrée par un apport excessif en pain nous avons failli perdre un poney.

Nous ne tenons pas à revivre cet épisode, d'autant que pour lui il s'apparente à de longues semaines de souffrance, de séries de piqûres, de traitement vétérinaire et d'une mise au régime sévère.

Alors SVP, pour leur santé, merci de ne pas donner de pain ou autre nourriture aux animaux.

Michèle Revolon

PS : si vous avez du pain sec à donner, proposez-le dans une ferme, il y sera utilisé à bon escient.

Des nouvelles de Caresse et Caline

Elle sont choyées Caresse et Caline, l'été à l'herbe verte du pré, l'hiver au foin bio, bien au chaud dans l'étable. Elles sont choyées mais ne ménagent pas non plus leur peine. La vie d'une jersiaise au Merger, c'est en effet un veau par an avec ses 9 mois de gestation, c'est aussi

deux traites par jours sauf pendant les trois derniers mois avant le vêlage.

Caresse et Câline en sont à leur troisième vêlage, prévus respectivement fin avril et mi mai. Cette année, elles seront bientôt accompagnées de Neige le tout premier veau de Câline qui vèlera à son tour en octobre.

Trois mois de pause de traite, c'est aussi trois mois de pause pour la fabrication des glaces qui va donc reprendre après le vêlage.

Avec environ 23 litres par jour en début de cycle de lactation et 8 litres en fin de cycle, les Jersiaise ne sont pas de grosses productrices de lait. Elles en ont néanmoins suffisamment pour nourrir leur veaux et assurer la production des crèmes glacées.



Pendant l'été, elles pourraient bien se reposer car la cueillette des fruits rouges et la fabrication des sorbets s'ajoutent à l'activité de la ferme

Pour en savoir plus, Caresse et Câline vous accueillent tous les samedis après-midi entre 15h30 et 18h30.

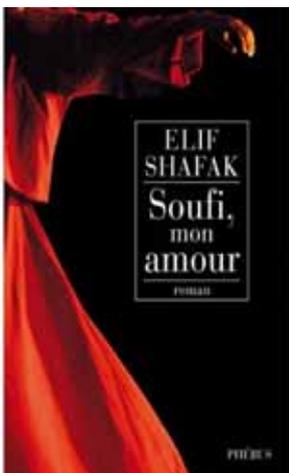
Dm

Soufi mon amour

Aux Editions Phébus, un livre de Elif Shafak

J'ai beaucoup aimé ce livre qui nous fait voyager entre le présent d'une femme américaine moderne et le passé retraçant la rencontre entre le poète Rûmi et le derviche, Shams de Tabriz.

Chaque personnage est à la recherche de « ce qui lui manque ». Et qu'ils aient vécu il y a longtemps ou aujourd'hui ne change rien à cet appel du plus profond de soi, d'aller vers l'essentiel.



C'est un livre qui interroge sur les conventions et les codes sociaux, la religion, l'amour et l'amitié en transcendant les époques. Un petit bijou à découvrir.

Sylvie Hönle

On sait tous qu'un incendie ça peut arriver, mais quand un bel après midi de printemps on découvre une fumée grise qui sort du toit de sa maison, ça devient différent.

Au départ, une salle de bain en rénovation. Un plombier avec du métier, qui prend les précautions habituelles pour une soudure dans la cloison, comme il l'a déjà fait pendant des années. Et cette fois, ce n'est pas comme d'habitude. Le feu qui démarre plus loin, au dessus dans la cloison, aspersion immédiate, et le feu reprend ailleurs. En quelques minutes, il se propage au toit sous les tuiles. Des voisins nous aident, avec des extincteurs sur le toit. Ils prennent des risques, et malheureusement Michel se brûle la main sur une solive. Puis des grandes flammes, le pignon d'effondre sur le lit qui s'embrase. On ne peut plus rien faire sans les pompiers, on craint le pire.

Les pompiers arrivent, trop lentement bien sur pour ceux qui les attendent, mais ils viennent de Meylan et Saint Martin d'Hères, et trouver le chemin du Mont n'est pas simple. Et il leur faut encore quelques minutes, qui paraissent bien longues, pour analyser la situation et installer les tuyaux. Une équipe attaque le feu de l'intérieur, une autre est sur le toit. Les flammes deviennent de la fumée, et c'est fini.

Les pompiers ont sauvé l'essentiel de la maison. Dans le malheur on a eu de la chance. La dalle de béton du premier étage et le mur de refend ont limité le sinistre, la charpente a brûlé en profondeur, l'étage est à refaire, mais seul le mobilier de 2 chambres a été détruit. Dès le



POISSONNERIE
LE PETIT
BATEAU

Gérald HUMBERT
06 08 34 94 04

4, rue Alfred de Musset • 38430 MOIRANS
Fax : 04 76 66 11 95

lendemain, nous avons pu nous réinstaller dans les autres pièces. Des dégâts matériels très importants, mais pas de pertes irréparables, les assurances vont travailler, la vie continue. Le plus grave, c'est la brûlure de Michel, nous lui souhaitons de se rétablir rapidement.



Il est encore trop tôt pour analyser tout ce qui s'est passé, les experts vont faire leur travail mais il y a déjà quelques interrogations et leçons à tirer :

- le feu s'est propagé très vite, trop vite, par les couches d'isolation des cloisons et de la toiture. La maison a 40 ans, et il y avait encore de la laine de verre avec papier goudronné. On n'en pose plus, mais combien de maisons à Revel en ont encore ? Le pare-vapeur est lui aussi combustible. Les parois en brique creuse avec isolants étaient reliées aux isolants de la toiture (pour ne pas créer de ponts thermiques). C'est bien d'isoler, mais est-ce qu'on pense suffisamment aux risques d'incendie ?
- Devant un incendie, que faire ? C'est la précipitation, et si on ne s'y est pas préparé, on oublie des actes élémentaires comme couper le gaz ou fermer les fenêtres. Qui est bien préparé à un incendie chez soi (nous, nous ne l'étions pas suffisamment) ? Qui a un extincteur et sait s'en servir ?
- Les pompiers ont mis longtemps pour arriver (environ 45 mn estimées, mais je ne connais pas à ce jour le délai précis). C'est plus que si on habitait dans la vallée, mais on ne peut pas enlever les montagnes. Par contre, comment améliorer la localisation dans Revel ? Un camion de pompier s'est arrêté à l'épicerie pour récupérer le plan de Revel, et l'autre est passé par Saint Jean le Vieux en suivant son GPS ! On a perdu quelques

minutes, qui auraient pu être catastrophiques. Ca aurait été plus rapide avec des noms de rue et des numéros, le GPS aurait été précis ; pourquoi cette proposition avait été rejetée par les habitants de Revel ? Dans l'état actuel, on aurait du envoyer une voiture sur Revel pour attendre et diriger les pompiers.

Nous tenons à remercier tous les voisins du Mont, qui sont venus immédiatement à l'aide pendant l'incendie, avec des extincteurs, et après pour nous héberger et remettre en état. La solidarité de village, ça existe et ça fait chaud au cœur. Merci chaleureusement.

Nous remercions aussi les secours : les pompiers professionnels de Meylan et Saint Martin d'Hères, qui ont efficacement éteint l'incendie, et les pompiers bénévoles de Domène, qui étaient en intervention ailleurs pendant le sinistre, mais qui sont intervenus après et revenus à 10 h du soir et à 4h du matin pour éteindre les gravats qui se consumaient. Et aussi la gendarmerie, les services médicaux, la mairie qui a trouvé une entreprise pour le bâchage, les 3 charpentiers de Label Charpentes qui sont venu au pied-lever bâcher la maison entre 19h30 et 21h , l'ERDF qui est venu couper le photovoltaïque.... C'est dans ces occasions qu'on découvre la complexité et l'organisation des systèmes de secours, et toute l'aide qu'ils vous apportent quand on a besoin d'eux. Bravo et merci à tous.

René et Marie Odile Doucet

Chaud les diots !

Cette année, c'est le 4 février que la soirée alambic a réchauffé les revélois. M. Gaudet nous avait fait cuire les diots et les pommes de terre dans le mou. Et comme tout le monde avait été prévenu, c'est dès 19h que la dégustation a pu commencer. Malgré le monde, il y en a eu pour tous !

Merci à tous ceux qui nous ont aidé à l'organisation de ce moment convivial. Et merci particulier à M. Gaudet qui nous a fait goûter ses distillations en avant première.

Un bon moment pour se retrouver !

Ligue des droits de l'homme

À l'occasion du lancement de sa section "Crolles-Grésivaudan", la *Ligue des Droits de l'Homme* propose la projection du film « *Les arrivants* », réalisé par Claudine Bories et Patrick Chagnard qui filment le quotidien de la Coordination pour l'accueil des familles demandeuses d'asile (Cadfa). Résultat : un film passionnant sur la France d'aujourd'hui.



Crolles, salle Boris Vian, jeudi 26 mai 2011, à 20h.

Le film sera suivi d'un débat sur la situation des demandeurs d'asile en France et du verre de l'amitié.

Pour tout renseignement, s'adresser à marcel.favel@gmail.com

EXPO CENTRE DES ARTS MEYLAN

du LUNDI 9 MAI au
DIM. 16 MAI 2011



Isabelle Bousquet



Gaëlle Larson



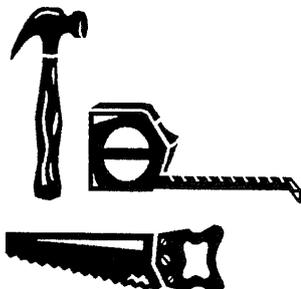
Isabelle Bousquet

Isabelle Bousquet
Gaëlle Larson
Evelyne Scolari

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10h à 18h
samedi et dimanche de 10h à 12h
et de 15h à 18h

Centre des arts - 04 76 51 51 75
20, rue des Aiguillards - 38240 MEYLAN

MENUISERIE - AGENCEMENT



Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

Petites annonces

- ☞ Florie GUYOTON : Etudiante, dynamique et sérieuse, de l'expérience dans la garde d'enfants et l'animation, titulaire du BAFA et permis B, serait disponible du 6 juillet au 14 août 2011 pour garder des enfants de tous âges. Flo.guyoton@cegetel.net 06 72 18 34 57
- ☞ Vous avez prévu une sortie, une fête entre amis, je suis là pour garder vos enfants et m'en occuper (repas, jeux, toilette, lecture et couché). Je suis disponible les soirs en semaine et les week-ends. J'ai 16 ans et j'habite au Mont/la Sarazine. Vous pouvez me joindre au 06.31.17.05.31 ou au 04.76.89.82.48. A bientôt, Louison FOULARD
- ☞ Donne rameur Domyos Décathlon, bon état : 04.76.89.85.16
- ☞ Un jeune apiculteur vient de démarrer à Revel. Alors si un essaim arrive un de ces jours dans votre jardin ou si vous souhaitez vous débarrasser de votre ancien matériel d'apiculture, n'hésitez pas à me contacter. Laurent Depre, Tel: 06 72 61 90 69
- ☞ A vendre 4 pneus neige Michelin (165/65 R14). Peu servi (un hiver avec peu de km). 50 Euros. Tel: 06 72 61 90 69
- ☞ Gîte 4 personnes labellisé Clé Vacances 3 épis à louer à Revel. Contactez le 04 76 89 12 90 ou par mail : gite-panoramique38@sfr.fr <http://gite-panoramique38.perso.sfr.fr>
- ☞ Nous sommes aux Roussets et recherchons un ou une étudiante pour quelques heures de suivi de devoir pour 2 enfants en CP (Rafael) et en CM2 (Carla) scolarisés à l'école de Revel, le mercredi après-midi et les vacances scolaires. Merci de nous contacter au 04 76 22 82 45 - Famille MATHIEU Philippe & Claudine
- ☞ Un essaim d'abeille dans votre jardin ? Pas de panique, je peux vous en débarrasser. Contact : P. Desbuisson au 04.76.89.80.72
- ☞ Pour recevoir votre famille ou vos amis le temps d'un WE, d'une semaine. Nous proposons sur Revel, un gîte sympathique d'une capacité maximale de 6 personnes. contact : philippe.desbuisson@gmail.com



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

**Chauffage Fioul, Gaz Naturel et Propane
Energies Renouvelables**

Bois - Solaire - Photovoltaïque - Pompe à chaleur

Charrière Neuve 38420 REVEL - Tél./Fax : 04 76 89 86 27

zpcv.zanone@wanadoo.fr

SARL au capital de 50 000 € - RCS Grenoble 492 027 164 - N° Siret 492 027 164 00010 - APE 453E

TVA Intracommunautaire FR09492027164



**Zanone
Pascal**



Agenda



mai

- ☞ Dimanche 8 à 11h Commémoration de l'armistice sur la place
- ☞ Samedi 14 matin Marché aux fleurs avec l'APE
- ☞ Dimanche 15 Course VTT à Freydières
- ☞ Lundi 16 - 20h30 Préparation fête de l'été, grange Freydane
- ☞ Samedi 21 - 10h00 AG de l'AFR à Freydane Croissants et café offerts
- ☞ Samedi 28 - 20h30 Concert de la chorale à l'église

juin

- ☞ Samedi 18 Fête de l'été avec l'APE le matin, l'APAQ le midi et l'AFR l'am
- ☞ Dimanche 26 - 15h Théâtre enfants à l'Oursière
- ☞ Mercredi 29 Concert de guitare à l'église

juillet

- ☞ Samedi 2 à la nuit Cinéma de plein air La tête en friche
- ☞ Dimanche 3 Apéro au refuge de la Pra

Septembre

- ☞ Dimanche 4 Comice agricole à S Agnès
- ☞ Du 9 au 18 Expo Peintres en Belledonne à St Jean
- ☞ Samedi 7 matin Forum des associations
- ☞ Mercredi 21 AG APE

Et les dernières nouvelles sur www.revel-belledonne.com

